

Référence :

A372-A374

Nom du produit :

PASTILLES JAVEL**DEFINITION :**

Désinfectant universel chloré en comprimé.

Désinfectant, nettoie, blanchit, détache, désodorise sols, surfaces matériels.

Pouvoir désinfectant reposant sur la libération d'hypochlorite de sodium dans l'eau.

UTILISATION / TYPE DE PRÉPARATION :

Produit biocide prêt à l'emploi.

TP2 : Produits pour désinfecter l'air, les surfaces, les matériaux, les équipements et le mobilier non en contact avec des denrées alimentaires.

TP4 : Désinfectants pour les surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux.

COMPOSITION :

Substance active biocide :

Trosclosène sodique, dihydrate

CAS : 51580-86-0

800.0% (m/m)

CARACTÉRISTIQUES / SPÉCIFICATION :

Aspect : Comprimé

Couleur : Blanc / Blanc cassé

Odeur : Caractéristique / chlore

pH : 4.0 – 6.0 à 1% (solution diluée)

Solubilité : Soluble dans l'eau

PROPRIÉTÉS MICROBIOLOGIQUES :

Conforme aux normes européennes d'activités (en conditions de propreté) :

ACTIVITÉ	SOUCHES	NORMES	TEMPS DE CONTACT	Concentration ppm/nombre de pastilles
Bactéricide :	<i>E. coli</i> ; <i>E. hirae</i> ; <i>S. aureus</i> ; <i>P. aeruginosa</i>	EN 1276	5 mn à 20°C	147 – 240 ppm/1 - 2
	<i>E. coli</i> ; <i>E. hirae</i>	EN 13697	5 mn à 20°C	240 ppm/2
Fongicide :	<i>C. albicans</i>	EN 1650	15 mn à 20°C	125-368-737-983 ppm/1 - 2
	<i>C. albicans</i>	EN 13697	15 mn à 20°C	240 – 300 ppm/2
	<i>C. albicans</i>	EN 13624	15 mn à 20°C	200 – 600 – 1000 ppm/2
Virucide :	Adenovirus type 5 ; Poliovirus type 1	EN 14476	15 mn à 20°C	117ppm/1

MODE D'EMPLOI :

Mettre 1 à 2 pastilles-doses dans 8 à 10 litres d'eau. L'eau tiède accélère la dissolution de la pastille.

Chaque pastille-dose libère 1,5 g de chlore actif, (sous forme d'hypochlorite de sodium) soit 150 ppm dans 10 litres d'eau.

2 pastilles-doses donnent dans 10 litres d'eau une solution à 0,1 degré chlorométrique.

Bien refermer la boîte après utilisation.

Conforme à la réglementation relative aux produits de nettoyage du matériel pouvant se trouver au contact des denrées alimentaires : pour cette utilisation, rinçage à l'eau potable obligatoire.

Version	Date	Historique des modifications	Rédaction	Approbation
11	27/03/2013	Mise à jour	ARCHEZ CONSEIL	Responsable QHSE
13	20/10/2021	Mise à jour	DOSSIER CENTRAL	Sistina Conseils / Resp. QHSE

Référence :

A372-A374

Nom du produit :

PASTILLE JAVEL**PRÉCAUTION D'EMPLOI :** Consulter la Fiche de Données de Sécurité sur le site internet www.apei.asso.fr

Utiliser les biocides avec précautions. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

Ne pas avaler.

Produit pouvant décolorer certains supports : tissus, peintures.

**ATTENTION**

Contient	Troclosène sodique, dihydrate (CAS : 51580-86-0).
EUH031	Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.
EUH206	Attention ! Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits. Peut libérer des gaz dangereux (chlore).
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H335	Peut irriter les voies respiratoires
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
P102	Tenir hors de portée des enfants
P280	Porter un équipement de protection des yeux
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337+P313	Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin
P501	Éliminer le contenu/récipient selon les réglementations locales
UFI - 1Y88-A2MQ-410P-6X9C	

CONSERVATION :

Stocker hors gel, au sec à des températures inférieures à 40°C.

Ne pas exposer au soleil.

Instruction de premiers secours :

Contacter le centre antipoison : +33.(0).01.45.42.59.59

N° de lot et date de péremption avant ouverture :

Voir emballage

ÉLIMINATION :

L'emballage doit être éliminé en tant que déchet dangereux sous l'entière responsabilité du détenteur de ce déchet.

Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau.

CONDITIONNEMENT :**A372 - Carton de 3 pots de 500 g****A374 - Carton de 3 pots de 1 kg**